

GENDARMERIE NATIONALE

COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE POUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

SECTION OPÉRATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LES CYBERMENACES

RUE EDOUARD GLASSER – CASERNE PELISSOU

98851 NOUMEA

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)

« Fourniture de solutions d'impression au profit du
COMGENDNC (LOT 1) et du COMGENDWF (LOT 2) »

Glossaire :

BTA	Brigade territoriale autonome
CGD	Compagnie de gendarmerie départementale
COMGEND	Commandement de la Gendarmerie
EGM	Escadron de Gendarmerie Mobile
BMO	Brigade Motorisée
CPTM	Cellule prévention technique de la malveillance
CRCS	Centre recrutement concours sélection

BGTA	Brigade de gendarmerie des transports aériens
BGAIR	Brigade de gendarmerie de l'air et de l'espace
BGMAR	Brigade de Gendarmerie Maritime
GM	Gendarmerie Mobile
GOMO	Groupement Opérationnel de Maintien de l'Ordre
GTG	Groupement tactique de gendarmerie
BN	Brigade Nautique
SOLC	Section opérationnelle de lutte contre les cybermenaces
AGIGN	Antenne du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale
STT	Section transport transit
SEL	Section équipement logistique
BSF	Bureau soutiens finances
ODIL	Officier de liaison des Iles
RFID	Radio frequency identification
AES	Advanced Encryption Standard
CCAP	Cahier des clauses administratives particulières
CCTP	Cahier des clauses techniques particulières
PMF	Photocopieur MultiFonction
IP	Internet Protocol
MCO	Maintien en condition opérationnelle
OS	Operating System
PPM	Page par minute
TCP/IP	Transmission Control Protocol/Internet Protocol
RAM	Random Acces Memory
HDD	Disque dur
N&B	Noir et Blanc

I - Généralités :

Ce marché a pour finalité la mise à disposition et l'entretien de moyens d'impression au profit de l'ensemble des unités du COMGENDNC. Les prestations décrites dans le présent CCTP sont indissociables.

La liste des points de livraison est fourni en annexe, elle comporte l'adresse, le contact et la configuration requise.

Le titulaire est responsable de la bonne réalisation des opérations de livraison qui lui seront commandés ainsi que de leur état de fonctionnement nominal.

Le présent cahier des clauses techniques particulières est composé de 7 configurations pour lesquelles des exigences primordiales et souhaitables sont détaillées dans le présent document :

Configuration 1 – PMF LASER A3 COULEUR (Grosse capacité)

Configuration 2 – PMF LASER A3 COULEUR (Petite capacité)

Configuration 3 – PMF LASER A3 NOIR (Grosse capacité)

Configuration 4 – PMF LASER A3 NOIR (Petite capacité)

Configuration 5 – PMF LASER A4 COULEUR (Petite capacité)

Configuration 6 – PMF LASER A4 NOIR (Petite capacité)

Configuration 7 – SCANNER A3 NOIR (Grosse capacité)

II - Définition des configurations :

Configuration 1 – PMF LASER A3 COULEUR (Grosse capacité)

Exigence	Niveau	Caractéristiques	Détail et minimum exigés
1.1.1	P	Technologie d'impression	Laser couleur
1.1.2	P	Fonction	Impression couleur / N&B, Copie couleur N&B, Scan, zoom
1.1.3	P	Vitesse d'impression N&B	50 ppm minimum
1.1.4	P	Vitesse d'impression Couleur	50 ppm minimum
1.1.5	P	Capacité minimum de la mémoire (RAM)	2 Go
1.1.6	P	Stockage sur disque dur (HDD)	Rétention obligatoire du HDD si retrait de l'appareil

1.1.7	P	Suivi de la consommation	Un logiciel en langue Française devra permettre un suivi des volumes de copie en distinguant la couleur du N&B
1.1.8	P	Connectivité	Ethernet RJ45 – TCP/IP - USB
1.1.9	P	Langage d'impression	PCL 5 et 6 – PDF – JPEG - XPS
1.1.10	P	Format des documents scannés	PDF – JPG - JPEG
1.1.11	P	Alimentation papier	3 bacs (1x A3 / 2x A4) + By-pass ou alimentation manuelle
1.1.12	P	Capacité minimum des bacs	500 feuilles
1.1.13	P	Grammage papier	A partir de 50g/m2
1.1.14	P	Chargeur d'originaux	Oui
1.1.15	P	Recto-Verso Automatique	Oui
1.1.16	P	Langage documentation et interface	Français France
1.1.17	P	Pilote d'impression	Posséder un pilote d'impression compatible avec les systèmes d'exploitation (SE) Microsoft Windows depuis la version 7, et UNIX/LINUX (Ubuntu, Gendbuntu, RedHat ..)
1.1.18	P	Consommables	Toners nécessaires à une utilisation immédiate
1.1.19	P	Sérigraphie	Autocollant mentionnant les coordonnées du titulaire et le numéro de série de l'appareil collé en face avant
1.1.20	S	Consommation électrique	Dispositif de mise en veille automatique
1.1.21	S	Compatibilité	Avec le support du contrôle au réseau (802.1X)
1.1.22	S	Cordon d'alimentation secteur	Norme C13 Type E – 1,80m minimum
1.1.23	S	Interface de commande	Écran tactile couleur
1.1.24	S	Bac adapté au papier fort	Au moins 300g/m2
1.1.25	S	Capacité minimale du disque dur	160 Go
1.1.26	S	Résolution de la numérisation	A partir de 200x200 dpi et au moins jusqu'à 600 dpi
1.1.27	S	Résolution d'impression couleur (RI)	Supérieure à 300 dpi

1.1.28	S	Résolution d'impression couleur (RI)	Supérieure à 600 dpi
1.1.29	S	Support d'impression spécifique gérés	Planches d'étiquettes, enveloppes
1.1.30	S	Séparateur de travaux	Option à proposer
1.1.31	S	Lecteur de badge RFID	Option à proposer
1.1.32	S	Meuble support	Option à proposer si non intégré dans le modèle de base
1.1.33	S	Impression COULEUR	Les impressions couleurs peuvent être limitées en nombre et verrouillées par un code PIN défini par l'administrateur.

Configuration 2 – PMF LASER A3 COULEUR (Petite capacité)

Exigence	Niveau	Caractéristiques	Détail et minimum exigés
2.1.1	P	Technologie d'impression	Laser couleur
2.1.2	P	Fonction	Impression couleur / N&B, Copie couleur N&B, Scan, zoom
2.1.3	P	Vitesse d'impression N&B	25 ppm minimum
2.1.4	P	Vitesse d'impression Couleur	25 ppm minimum
2.1.5	P	Capacité minimum de la mémoire (RAM)	2 Go
2.1.6	P	Stockage sur disque dur (HDD)	Rétention obligatoire du HDD si retrait de l'appareil
2.1.7	P	Suivi de la consommation	Un logiciel en langue Française devra permettre un suivi des volumes de copie en distinguant la couleur du N&B
2.1.8	P	Connectivité	Ethernet RJ45 – TCP/IP - USB
2.1.9	P	Langage d'impression	PCL 5 et 6 – PDF – JPEG - XPS
2.1.10	P	Format des documents scannés	PDF – JPG - JPEG
2.1.11	P	Alimentation papier	3 bacs (1x A3 / 2x A4) + By-pass ou alimentation manuelle
2.1.12	P	Capacité minimum des bacs	500 feuilles

2.1.13	P	Grammage papier	A partir de 50g/m2
2.1.14	P	Chargeur d'originaux	Oui
2.1.15	P	Recto-Verso Automatique	Oui
2.1.16	P	Langage documentation et interface	Français France
2.1.17	P	Pilote d'impression	Posséder un pilote d'impression compatible avec les systèmes d'exploitation (SE) Microsoft Windows depuis la version 7, et UNIX/LINUX (Ubuntu, Gendbuntu, RedHat ..)
2.1.18	P	Consommables	Toners nécessaires à une utilisation immédiate
2.1.19	P	Sérigraphie	Autocollant mentionnant les coordonnées du titulaire et le numéro de série de l'appareil collé en face avant
2.1.20	S	Consommation électrique	Dispositif de mise en veille automatique
2.1.21	S	Compatibilité	Avec le support du contrôle au réseau (802.1X)
2.1.22	S	Cordon d'alimentation secteur	Norme C13 Type E – 1,80m minimum
2.1.23	S	Interface de commande	Écran tactile couleur
2.1.24	S	Bac adapté au papier fort	Au moins 300g/m2
2.1.25	S	Capacité minimale du disque dur	160 Go
2.1.26	S	Résolution de la numérisation	A partir de 200x200 dpi et au moins jusqu'à 600 dpi
2.1.27	S	Résolution d'impression couleur (RI)	Supérieure à 300 dpi
2.1.28	S	Résolution d'impression couleur (RI)	Supérieure à 600 dpi
2.1.29	S	Support d'impression spécifique gérés	Planches d'étiquettes, enveloppes
2.1.30	S	Séparateur de travaux	Option à proposer
2.1.31	S	Lecteur de badge RFID	Option à proposer
2.1.32	S	Meuble support	Option à proposer si non intégré dans le modèle de base
2.1.33	S	Impression COULEUR	Les impressions couleurs peuvent être limitées en nombre et verrouillées par un code PIN définit par l'administrateur.

Configuration 3 – PMF LASER A3 NOIR (Grosse capacité)

Exigence	Niveau	Caractéristiques	Détail et minimum exigés
3.1.1	P	Technologie d'impression	Laser Noir et Blanc
3.1.2	P	Fonction	Impression N&B, Copie N&B, Scan, zoom
3.1.3	P	Vitesse d'impression N&B	50 ppm minimum
3.1.4	P	Vitesse d'impression Couleur	50 ppm minimum
3.1.5	P	Capacité minimum de la mémoire (RAM)	2 Go
3.1.6	P	Stockage sur disque dur (HDD)	Rétention obligatoire du HDD si retrait de l'appareil
3.1.7	P	Suivi de la consommation	Un logiciel en langue Française devra permettre un suivi des volumes de copie en distinguant la couleur du N&B
3.1.8	P	Connectivité	Ethernet RJ45 – TCP/IP - USB
3.1.9	P	Langage d'impression	PCL 5 et 6 – PDF – JPEG - XPS
3.1.10	P	Format des documents scannés	PDF – JPG - JPEG
3.1.11	P	Alimentation papier	3 bacs (1x A3 / 2x A4) + By-pass ou alimentation manuelle
3.1.12	P	Capacité minimum des bacs	500 feuilles
3.1.13	P	Grammage papier	A partir de 50g/m2
3.1.14	P	Chargeur d'originaux	Oui
3.1.15	P	Recto-Verso Automatique	Oui
3.1.16	P	Langage documentation et interface	Français France
3.1.17	P	Pilote d'impression	Posséder un pilote d'impression compatible avec les systèmes d'exploitation (SE) Microsoft Windows depuis la version 7, et UNIX/LINUX (Ubuntu, Gendbuntu, RedHat ..)
3.1.18	P	Consommables	Toners nécessaires à une utilisation immédiate

3.1.19	P	Sérigraphie	Autocollant mentionnant les coordonnées du titulaire et le numéro de série de l'appareil collé en face avant
3.1.20	S	Consommation électrique	Dispositif de mise en veille automatique
3.1.21	S	Compatibilité	Avec le support du contrôle au réseau (802.1X)
3.1.22	S	Cordon d'alimentation secteur	Norme C13 Type E – 1,80m minimum
3.1.23	S	Interface de commande	Écran tactile couleur
3.1.24	S	Bac adapté au papier fort	Au moins 300g/m2
3.1.25	S	Capacité minimale du disque dur	160 Go
3.1.26	S	Résolution de la numérisation	A partir de 200x200 dpi et au moins jusqu'à 600 dpi
3.1.27	S	Résolution d'impression couleur (RI)	Supérieure à 300 dpi
3.1.28	S	Résolution d'impression couleur (RI)	Supérieure à 600 dpi
3.1.29	S	Support d'impression spécifique gérés	Planches d'étiquettes, enveloppes
3.1.30	S	Séparateur de travaux	Option à proposer
3.1.31	S	Lecteur de badge RFID	Option à proposer
3.1.32	S	Meuble support	Option à proposer si non intégré dans le modèle de base

Configuration 4 – PMF LASER A3 NOIR (Petite capacité)

Exigence	Niveau	Caractéristiques	Détail et minimum exigés
4.1.1	P	Technologie d'impression	Laser Noir et Blanc
4.1.2	P	Fonction	Impression N&B, Copie N&B, Scan, zoom
4.1.3	P	Vitesse d'impression N&B	25 ppm minimum
4.1.4	P	Vitesse d'impression Couleur	25 ppm minimum
4.1.5	P	Capacité minimum de la mémoire (RAM)	2 Go

4.1.6	P	Stockage sur disque dur (HDD)	Rétention obligatoire du HDD si retrait de l'appareil
4.1.7	P	Suivi de la consommation	Un logiciel en langue Française devra permettre un suivi des volumes de copie en distinguant la couleur du N&B
4.1.8	P	Connectivité	Ethernet RJ45 – TCP/IP - USB
4.1.9	P	Langage d'impression	PCL 5 et 6 – PDF – JPEG - XPS
4.1.10	P	Format des documents scannés	PDF – JPG - JPEG
4.1.11	P	Alimentation papier	3 bacs (1x A3 / 2x A4) + By-pass ou alimentation manuelle
4.1.12	P	Capacité minimum des bacs	500 feuilles
4.1.13	P	Grammage papier	A partir de 50g/m2
4.1.14	P	Chargeur d'originaux	Oui
4.1.15	P	Recto-Verso Automatique	Oui
4.1.16	P	Langage documentation et interface	Français France
4.1.17	P	Pilote d'impression	Posséder un pilote d'impression compatible avec les systèmes d'exploitation (SE) Microsoft Windows depuis la version 7, et UNIX/LINUX (Ubuntu, Gendbuntu, RedHat ..)
4.1.18	P	Consommables	Toners nécessaires à une utilisation immédiate
4.1.19	P	Sérigraphie	Autocollant mentionnant les coordonnées du titulaire et le numéro de série de l'appareil collé en face avant
4.1.20	S	Consommation électrique	Dispositif de mise en veille automatique
4.1.21	S	Compatibilité	Avec le support du contrôle au réseau (802.1X)
4.1.22	S	Cordon d'alimentation secteur	Norme C13 Type E – 1,80m minimum
4.1.23	S	Interface de commande	Écran tactile couleur
4.1.24	S	Bac adapté au papier fort	Au moins 300g/m2
4.1.25	S	Capacité minimale du disque dur	160 Go
4.1.26	S	Résolution de la	A partir de 200x200 dpi et au moins

		numérisation	jusqu'à 600 dpi
4.1.27	S	Résolution d'impression couleur (RI)	Supérieure à 300 dpi
4.1.28	S	Résolution d'impression couleur (RI)	Supérieure à 600 dpi
4.1.29	S	Support d'impression spécifique gérés	Planches d'étiquettes, enveloppes
4.1.30	S	Séparateur de travaux	Option à proposer
4.1.31	S	Lecteur de badge RFID	Option à proposer
4.1.32	S	Meuble support	Option à proposer si non intégré dans le modèle de base

Configuration 5 – PMF LASER A4 COULEUR (Petite capacité)

Exigence	Niveau	Caractéristiques	Détail et minimum exigés
5.1.1	P	Technologie d'impression	Laser couleur
5.1.2	P	Fonction	Impression couleur / N&B, Copie couleur N&B, Scan, zoom
5.1.3	P	Vitesse d'impression N&B	25 ppm minimum
5.1.4	P	Vitesse d'impression Couleur	25 ppm minimum
5.1.5	P	Capacité minimum de la mémoire (RAM)	2 Go
5.1.6	P	Stockage sur disque dur (HDD)	Rétention obligatoire du HDD si retrait de l'appareil
5.1.7	P	Suivi de la consommation	Un logiciel en langue Française devra permettre un suivi des volumes de copie en distinguant la couleur du N&B
5.1.8	P	Connectivité	Ethernet RJ45 – TCP/IP - USB
5.1.9	P	Langage d'impression	PCL 5 et 6 – PDF – JPEG - XPS
5.1.10	P	Format des documents scannés	PDF – JPG - JPEG
5.1.11	P	Alimentation papier	1 bacs A4 mini. + By-pass ou alimentation manuelle
5.1.12	P	Capacité minimum des bacs	250 feuilles
5.1.13	P	Grammage papier	A partir de 50g/m2

5.1.14	P	Chargeur d'originaux	Oui
5.1.15	P	Recto-Verso Automatique	Oui
5.1.16	P	Langage documentation et interface	Français France
5.1.17	P	Pilote d'impression	Posséder un pilote d'impression compatible avec les systèmes d'exploitation (SE) Microsoft Windows depuis la version 7, et UNIX/LINUX (Ubuntu, Gendbuntu, RedHat ..)
5.1.18	P	Consommables	Toners nécessaires à une utilisation immédiate
5.1.19	P	Sérigraphie	Autocollant mentionnant les coordonnées du titulaire et le numéro de série de l'appareil collé en face avant
5.1.20	S	Consommation électrique	Dispositif de mise en veille automatique
5.1.21	S	Compatibilité	Avec le support du contrôle au réseau (802.1X)
5.1.22	S	Cordon d'alimentation secteur	Norme C13 Type E – 1,80m minimum
5.1.23	S	Interface de commande	Écran tactile couleur
5.1.24	S	Bac adapté au papier fort	Au moins 300g/m2
5.1.25	S	Capacité minimale du disque dur	160 Go
5.1.26	S	Résolution de la numérisation	A partir de 200x200 dpi et au moins jusqu'à 600 dpi
5.1.27	S	Résolution d'impression couleur (RI)	Supérieure à 300 dpi
5.1.28	S	Résolution d'impression couleur (RI)	Supérieure à 600 dpi
5.1.29	S	Support d'impression spécifique gérés	Planches d'étiquettes, enveloppes
5.1.30	S	Meuble support	Option à proposer si non intégré dans le modèle de base

Configuration 6 – PMF LASER A4 NOIR (Petite capacité)

Exigence	Niveau	Caractéristiques	Détail et minimum exigés
----------	--------	------------------	--------------------------

6.1.1	P	Technologie d'impression	Laser Noir et Blanc
6.1.2	P	Fonction	Impression N&B, Copie N&B, Scan, zoom
6.1.3	P	Vitesse d'impression N&B	25 ppm minimum
6.1.4	P	Vitesse d'impression Couleur	25 ppm minimum
6.1.5	P	Capacité minimum de la mémoire (RAM)	2 Go
6.1.6	P	Stockage sur disque dur (HDD)	Rétention obligatoire du HDD si retrait de l'appareil
6.1.7	P	Suivi de la consommation	Un logiciel en langue Française devra permettre un suivi des volumes de copie en distinguant la couleur du N&B
6.1.8	P	Connectivité	Ethernet RJ45 – TCP/IP - USB
6.1.9	P	Langage d'impression	PCL 5 et 6 – PDF – JPEG - XPS
6.1.10	P	Format des documents scannés	PDF – JPG - JPEG
6.1.11	P	Alimentation papier	1 bacs A4 mini. + By-pass ou alimentation manuelle
6.1.12	P	Capacité minimum des bacs	250 feuilles
6.1.13	P	Grammage papier	A partir de 50g/m2
6.1.14	P	Chargeur d'originaux	Oui
6.1.15	P	Recto-Verso Automatique	Oui
6.1.16	P	Langage documentation et interface	Français France
6.1.17	P	Pilote d'impression	Posséder un pilote d'impression compatible avec les systèmes d'exploitation (SE) Microsoft Windows depuis la version 7, et UNIX/LINUX (Ubuntu, Gendbuntu, RedHat ..)
6.1.18	P	Consommables	Toners nécessaires à une utilisation immédiate
6.1.19	P	Sérigraphie	Autocollant mentionnant les coordonnées du titulaire et le numéro de série de l'appareil collé en face avant
6.1.20	S	Consommation électrique	Dispositif de mise en veille automatique
6.1.21	S	Compatibilité	Avec le support du contrôle au réseau (802.1X)

6.1.22	S	Cordon d'alimentation secteur	Norme C13 Type E – 1,80m minimum
6.1.23	S	Interface de commande	Écran tactile couleur
6.1.24	S	Bac adapté au papier fort	Au moins 300g/m ²
6.1.25	S	Capacité minimale du disque dur	160 Go
6.1.26	S	Résolution de la numérisation	A partir de 200x200 dpi et au moins jusqu'à 600 dpi
6.1.27	S	Résolution d'impression couleur (RI)	Supérieure à 300 dpi
6.1.28	S	Résolution d'impression couleur (RI)	Supérieure à 600 dpi
6.1.29	S	Support d'impression spécifique gérés	Planches d'étiquettes, enveloppes
6.1.30	S	Meuble support	Option à proposer si non intégré dans le modèle de base

Configuration 7 – SCANNER A3 NOIR (Grosse capacité)

Exigence	Niveau	Caractéristiques	Détail et minimum exigés
7.1.1	S	Vitesse de numérisation	100 pages minimum par minute (ppm)
7.1.2	S	Volume quotidien	5000 pages
7.1.3	P	Résolution optique	600 dpi
7.1.4	P	Format du papier	A3 – A4 - A5
7.1.5	P	Capacité chargeur	250 feuilles minimum
7.1.6	P	Connectivité	Ethernet RJ45 Gigabit – TCP/IP – USB 3.2 minimum
7.1.7	P	Pilotes	Compatibles TWAIN – ISIS - WIA
7.1.8	P	Format des documents scannés	PDF – JPG – JPEG - PNG
7.1.9	P	Grammages acceptés	Large spectre allant du papier fin (20g/m ²) au papier cartonné (400g/m ²).
7.1.10	P	Langage documentation et interface	Français France
7.1.11	S	Suppression des pages blanches	

71.12	S	Orientation automatique du texte	
71.13	S	Détection automatique de la couleur	
71.14	S	Écran de contrôle	Tactile avec prévisualisation des scans
71.15	S	Capteur agrafe/trombone	

III - Gestion du parc

Le titulaire proposera un service de comptabilisation des volumétries permettant de remonter à distance et de manière consolidée les informations suivantes :

- Nombre de copies, noir&blanc et couleur ;
- Nombre d'impressions noir&blanc et couleur ;
- Nombre de numérisations.

Ce service doit permettre d'extraire ces informations par matricule, modèle, sous forme de tableur.

Un service d'administration de parc permettant :

Une vision exhaustive du parc des solutions d'impression de manière identifiée ;

Une vision de l'état des machines (et notamment des pannes et des consommables) et des statuts des impressions en cours ;

Le déploiement des pilotes et de leur paramétrage ;

Une programmation des adresses e-mail et des données liées à l'authentification des utilisateurs.

Mises à jour, modification, nouvelles version :

Dans le cadre du marché et pour la durée de celui-ci, le bénéficiaire dispose des mises à jour ou modifications des logiciels et pilotes d'impressions (drivers) liés au fonctionnement des appareils ainsi que celles de la documentation utilisateur, en français.

Le titulaire effectue toute modification matérielle des appareils inhérente à la mise à jour ou à la modification des logiciels.

S'agissant d'une nouvelle version, le titulaire est tenu d'en informer le bénéficiaire avec un préavis d'un mois avant la date éventuelle d'installation. Il doit être accompagné d'un descriptif des améliorations apportées.

Le titulaire atteste par écrit que des tests de non régression ont été effectués pas ses services sur les PMF et qu'aucun risque de dysfonctionnement n'a été constaté lors de l'installation de la nouvelle version.

Le bénéficiaire peut demander une version de test pour validation. Le titulaire doit la fournir sous 15 jours calendaires. Le bénéficiaire se réserve le droit de refuser toute nouvelle version dont les fonctionnalités ne correspondraient pas à ses attentes ou dont il n'aurait pas l'usage. Ce refus doit être notifié dans un délai de 1 mois par le bénéficiaire.

Dans ce cas, le titulaire doit être en mesure de continuer à assurer un fonctionnement parfait du système avec sa configuration logicielle d'origine.

Qualification des différentes configuration :

Les PMF sont qualifiés par les services en charge de l'informatique et des systèmes d'information du bénéficiaire (SOLC). Ce dernier se réserve le droit de demander, dès la notification du marché le prêt d'un PMF de chaque configuration en vue de la qualification de ce dernier. Ces PMF de tests sont fournis et livrés gracieusement par le titulaire le temps de la qualification des PMF fournis et de leur configuration.

En cas d'incompatibilité le titulaire devra opérer les modifications nécessaires.

IV - Sécurité informatique :

Les possibilités de paramétrage des solutions matérielles et logicielles proposées par le titulaire devront permettre leur compatibilité avec la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) de l'ANFSI. La PSSI relève de la seule responsabilité du bénéficiaire.

Suppression des interfaces, services et protocoles inutiles

Avant livraison et au plus tard au moment de la mise en service, les interfaces, services ou protocoles non utilisés doivent être désactivés sur les PMF et notamment :

- Les interfaces série, USB et firewire ;
- Les interfaces bluetooth et wifi ;
- L'interface de communication fax;
- Les protocoles ftp,telnet ...;
- La version 1.0 du protocole TLS.

Le titulaire s'engage sur la capacité technique à désactiver les interfaces inutilisées. Il adaptera ces désactivations en fonction des configurations demandées par le bénéficiaire.

Disque dur :

Le disque dur reste la propriété du bénéficiaire. Il sera restitué à ce dernier lors de la reprise des PMF. Il sera demandé au titulaire de fournir la liste des numéros de série des disques durs lors de la livraison des MPF. Lors du retrait, un contrôle contradictoire sera effectué avec un report du numéro de série sur le bon de livraison. Les préconisations en matière de durée de conservation des données stockées sur le disque dur sont de 1 jour maximum (24h)

Administration :

Verrouillage des fonctions d'administration par mot de passe et ses fonctions doivent être inaccessibles aux utilisateurs.

Les flux administration doivent être chiffrés et l'administration à distance des MPF doit se faire via un accès HTTPS.

Avant installation, le titulaire réinitialise l'ensemble des mots de passe par un mot de passe générique fourni par le bénéficiaire.

Impression sécurisée :

La fonction d'impression sécurisée doit être disponible sur les configurations 1 à 6.

Cette impression sécurisée sera possible par un accès individualisé par mot de passe qui permettra à l'utilisateur de lancer ses impressions uniquement après la saisie du mot de passe sur le panneau de commande.

D'autre part, tous les agents de l'administration possèdent une professionnelle dotée de la technologie radio-identification (RFID). Le titulaire devra proposer une authentification RFID via un lecteur de badge disponible en option sur les configurations 1 à 6 détaillées supra. Cette authentification permettra de récupérer des impressions

La fonction de numérisation en un fichier vers un dossier doit être possible après authentification de l'utilisateur afin de permettre le stockage des fichiers issus du scan sur l'espace de stockage personnel de l'utilisateur doit être possible